

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE****DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU :****Mardi 11 juin 2019**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 11 juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis KOCK, Maire.

**Etaient présents :** Mmes Nadège DELPECH, Maggy PEZZINI, MM Francis KOCK, Serge BOULANGER, Francis DEMARQUE, Jean-Pierre DURET, Jean-Louis DUROS, Jean-Paul LEQUEUX, Jean-Jacques REMY,

**ABSENTS :** M. Bernard CARON, Frédéric NAVARRE.

M. Jean-Louis DUROS a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**18h30 : début du conseil municipal.**

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES :****Entretien des trottoirs :**

Suite à l'interdiction d'utilisation des glyphosates, la commune utilise un nouveau désherbant « zéro-phyto ». Deux, voire trois passages par endroit, ont été nécessaires pour assurer le désherbage des trottoirs et caniveaux, mais cela a finalement bien fonctionné.

Il n'y a pas de législation concernant l'entretien des trottoirs. Comme pour le déneigement, il suffit au Maires des communes de signer un arrêté transférant cette responsabilité aux habitants. Monsieur le Maire, avec l'approbation du conseil, décide de plutôt faire appel au sens civique des Brancourtois pour assurer l'entretien du trottoir devant chez eux entre deux passages des employés communaux.

**Liste électorale – jury d'assises**

Le tirage au sort des jurés d'assises sera effectué à la Mairie de Laon le lundi 17 juin 2019. Comme l'année dernière, c'est Jean-Pierre DURET qui représentera la commune à ce tirage au sort.

**Point budget :**

Monsieur le Maire présente au conseil l'état des en-cours budgétaires.

Investissements : reste 110 000 euros ;

Fonctionnement : Dépenses : 180 586€ ;

Recettes : 133 450€.

Les dotations de l'Etat arrivent au compte-goutte, il faut faire attention à ne pas dépenser plus qu'il ne rentre de dotations.

**Electricité salle polyvalente :**

Jean-Paul LEQUEUX présente au conseil un devis de 844,80€ pour diverses réparations et mises à jour électriques indispensables à l'entretien et à la sécurité de la salle polyvalente. Le devis est approuvé par le conseil.

**Formation :**

Dans le cadre de la souscription d'un emploi aidé, la commune a une obligation de formation qualifiante de l'agent employé.

Pour l'agent actuellement employé par la commune sous ce statut, il est proposé une formation plomberie à l'AFPA de Laon du 10 octobre au 22 novembre pour un coût de 2 550 €. La durée et le coût de cette formation semblent disproportionnés à certains au regard des 20h00 hebdomadaires de travail effectuées par l'agent. Monsieur le Maire rappelle qu'à cette période, les tontes sont terminées et que l'absence de l'intéressé sera moins pénalisante pour la commune. Soumise au vote, la décision d'inscription en formation est adoptée par 8 voix « Pour » et 1 abstention.

**Disponibilité des fonctionnaires :**

Suite à la parution du nouveau Décret concernant la mise en disponibilité des fonctionnaires, Madame Dorothée BOULARD, secrétaire de Mairie en disponibilité a été avisée des changements par un courrier adressé par la commune.

**Centre de gestion :**

Monsieur le Maire a rendez-vous fin juin au centre de gestion pour statuer sur le devenir d'un agent communal en arrêt maladie.

**Cimetière :**

Un propriétaire Brancourtois a proposé à la commune la vente d'une bande boisée située le long du cimetière, afin de pouvoir éventuellement réaliser une extension du cimetière.

A l'unanimité, le conseil se prononce contre cet achat.

La société KATEC terminera en septembre les travaux sur les allées du cimetière.

**Rampe d'accès :**

Le maçon a quasiment terminé la rampe d'accès handicapés. Les rampes garde-corps ont été essayées puis démontées et portées à Folembroy pour mise en peinture. Elles doivent être replacées au cours de la dernière semaine de juin. Les mains courantes existantes et les suspensions seront également démontées et repeintes par les employés communaux.

Deux autres devis ont été demandés au maçon afin d'améliorer les pierres de seuil des deux portes d'entrée et de réparer les pierres du bas de la façade qui se désagrègent par endroits.

Les retouches de goudron feront, elles, l'objet d'un devis.

L'emplacement de parking handicapé sera déplacé à proximité de l'accès à la rampe.

Des briquettes de parement rappelant la façade de la mairie pourraient être installées pour améliorer l'esthétique de la montée en béton.

**Travaux sur le réseau d'adduction d'eau :**

Ils sont confirmés pour juillet, rénovation de la conduite d'eau rue saint Maurice, entre mairie et église.

**Concours de pêche :**

Monsieur CROQUET demande l'autorisation d'organiser avec l'association de pêcheurs à laquelle il appartient, un concours de pêche au blanc avec pour objectif de débarrasser l'étang d'un maximum de poissons chats. Le Conseil répond favorablement à cette demande.

**ORDRE DU JOUR :****Ecoles**

La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 28 juin (à 18h00, remise des calculatrices aux élèves de CM2 qui rentreront au collège à la rentrée prochaine)

1<sup>er</sup> juillet, pique-nique de l'école avec l'école de Prémontré puis transport par car au cinéma de Saint Gobain.

Le conseil, à l'unanimité, accorde la subvention pour le déplacement et pour les entrées en (3€) au cinéma.

**Organisation du périscolaire :**

Le conseil communautaire de la CCPC a confirmé lors de la dernière réunion que le périscolaire pourra être maintenu si il y a dix inscrits et en moyenne 7 enfants présents. Un sondage a été effectué auprès des familles des écoliers de Brancourt et Prémontré pour un accueil périscolaire à Brancourt. Les prévisions de fréquentation sont favorables à un maintien de l'accueil périscolaire.

Au cours de cette réunion, le conseil communautaire a décidé d'appliquer un nouveau tarif, dégressif pour l'accueil périscolaire.

**Regroupement scolaire :**

Le jeudi 13 juin, Monsieur le Maire, Jean-Paul LEQUEUX et Nadège DELPECH retrouveront le technicien de la RTA afin de déterminer les emplacements de retournement et d'arrêts de bus à Brancourt et à Prémontré.

Une accompagnatrice voyagera avec les enfants dans le bus. Elle sera recrutée pour 16h00 d'accompagnement bus et cantine (temps annualisé hors vacances scolaires).

Les animateurs du périscolaire viendront chercher les enfants au bus le midi.

La part « temps de transport » bénéficie d'une subvention région.

Une commission du regroupement scolaire se réunira le 29 août.

Modifications d'horaires. Les agents communaux dont les horaires devront changer du fait de cette nouvelle organisation seront reçus individuellement par Monsieur le Maire.

**La séance est levée à 20h10.**

**Prochain conseil municipal :**

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 2 juillet à 18h30.

Ainsi fait et délibéré, ont signé les membres présents.

Le Secrétaire de Séance  
Jean-Louis DUROS

Le Maire  
Francis KOCK

